



17 - CHARENTE-MARITIME

CAPL N°2 DU 24 juillet 2014 mutations

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Dans la Fonction Publique, la MAP a remplacé la RGPP. Mais elle produit les mêmes effets. Les suppressions d'effectifs continuent. Le gel de la valeur du point d'indice est entériné jusqu'en 2017. Les moyens de fonctionnement sont soumis à la rigueur budgétaire. 50 milliards à économiser sur les dépenses publiques d'ici à 2017. Les conditions de travail s'aggravent de jour en jour.

A la DGFIP, M Bézard a présenté, il y a un an, son projet stratégique pour la période 2013 à 2018. Dans sa lettre d'adieu du 30 juin 2014, il « laisse les clefs en toute confiance » à M Parent, son successeur. Sa démarche stratégique va justifier de nouveau des restructurations et des suppressions d'emplois. 1988 suppressions ont été décidées en 2014. L'année 2015 sera identique aux précédentes. Cela fait de l'administration des Finances Publiques une des principales administrations à rendre des emplois alors que, sur le plan international et national, nos dirigeants discourent sur la nécessité de lutter contre la fraude fiscale.

Bercy va encore devoir se serrer la ceinture dans le droit fil de la politique de réduction des dépenses publiques, avec, en prime, la volonté d'en faire un Ministère exemplaire à défaut d'être un Ministère prioritaire. C'est ainsi qu'avec cette « modernisation », 30 000 emplois ont été supprimés depuis 2002 et 1120 trésoreries fermées.

Le résultat est connu : réorganisation continue, disparition des petites structures tout particulièrement en milieu rural, compromission voire abandon des missions, dégradation des conditions de travail.

Monsieur le Président, ce 24 juillet vous réunissez les représentants de la CAP L des cadres B pour statuer sur le mouvement local de mutation au 1^{er} septembre prochain.

Nous déplorons que le calendrier des actes de gestion mis en place par la Direction Générale soit en totale inadéquation avec la vraie vie des services et, pire, avec celles des agents.

FO DGFIP 17 condamne fermement la tenue trop tardive des CAP nationales. Cette situation est très lourde de conséquences.

Elle est tout d'abord complexe à gérer pour les équipes RH. Elle pénalise aussi gravement les collègues en attente de leur affectation (logement, scolarité des enfants, mode de garde pour les plus jeunes, etc...)

D'autre part, comment ne pas évoquer aussi, la gravité de la situation dans laquelle la Direction Générale plonge, sciemment ou pas les départements, notamment du fait des trop nombreuses vacances d'emplois de C et de B :

- mauvaise anticipation des départs en retraite (ce qui en dit long sur la désorganisation des services centraux)
- ou application de la démarche stratégique, qui nous le craignons, risque de déferler comme une lame de fond sur les effectifs et les structures.

Quelle qu'en soit la motivation, cela ne changera rien à la situation que vont vivre les services à la rentrée. Bon nombre de structures vont se retrouver dans des situations compliquées, voire dramatiques ! Et ce sont les personnels, de tous grades, qui vont en supporter les conséquences...

Pour conclure, FO DGFIP- 17 rappelle l'ensemble des ses revendications :

- l'arrêt de la MAP, clone de la RGPP
- l'arrêt immédiat de la démarche stratégique, prétexte aux réorganisations et restructurations
- l'arrêt des suppressions d'emplois qui amplifient la dégradations des conditions de travail
- le maintien du statut général de la Fonction Publique et des statuts particuliers et le refus des statuts interministériels
- le maintien de l'intégralité des missions et des moyens de la DGFIP
- le maintien d'un véritable réseau de proximité, trésoreries, SIP et SIE avec les moyens correspondants
- l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice.

Vos représentants en CAPL : Dominique Simmonet et Eliette Grattepanche.